Jean-Pierre Sueur est intervenu au Sénat dans le débat sur la réforme pénale. Il a dit : *« Non à l'impunité ! L'impunité est délétère. Elle brise la confiance en la justice. Suite aux lois votées ces dernières années, il y a aujourd'hui 100.000 décisions de prison ferme qui ne sont pas exécutées. C'est cela, le laxisme. Ce que nous voulons, c'est que tout délit, toute infraction donne lieu à une sanction. Cela suppose une pluralité de sanctions et donc, à côté de la détention, la contrainte pénale et l'amende. Les sanctions doivent être individualisées. La prison est nécessaire pour protéger la société, punir, mais aussi pour préparer la réinsertion. Il faut éviter les « sorties sèches ». Tous les chiffres disponibles montrent que les « sorties sèches » favorisent la récidive, alors que les aménagements de peine tendent à la réduire. Je me réjouis que notre commission des lois ait soutenu la création d'une nouvelle peine, la contrainte pénale, et que nous soyons restés fidèles à l'esprit de la loi pénitentiaire, qui a été largement approuvée par le Sénat, et qu'il faut mettre en œuvre ».*

>> L'intervention de Jean-Pierre Sueur dans la discussion générale

>> Le Monde du 28 juin 2014

.

Phoca PDF